

Mairie de Saint GERMAIN des PRES  
Canton : EXCIDEUIL  
Arrondissement : PERIGUEUX  
Département : DORDOGNE

### CONSEIL MUNICIPAL du 13 janvier 2017

Nombre de conseillers  
En exercice : 14  
Présents : 11  
Votants : 11

L'an deux mil dix sept  
Le treize janvier à 20 h 30  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Germain des Prés

Dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de VALENTIN Jean-Pierre, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/01/2017

**Présents** : MM.DUPUY. DUTEIL. VALENTIN. REY.  
ESCLAVARD. REBEYROL. MOREAU. FARAND. JOUFFRE.  
MILLION. Mme ZBINDEN

**Absents excusés** : Mmes GIRY Carine, MASSIAS Corinne et Mr  
TEILLET Alain

**Secrétaire de séance** : Mr MILLION Laurent

Début de séance : 20H40

#### ORDRE DU JOUR

Harmonisation tarif cantine scolaire  
Demande d'aliénation chemin rural lieu-dit « Mirambeau »  
Subvention protection routière  
Questions diverses

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du rajout d'une délibération  
concernant le projet d'agrandissement du cimetière.

1) Agrandissement du cimetière  
Acquisition de la parcelle AP n° 237 (ancien numéro 194) d'une superficie de 14a22ca au  
prix de 8€ le m2 appartenant à Mme LAURET Marie Carole et Mr LEAR Michaël.

2) Harmonisation tarif cantine scolaire au niveau du RPI  
Le prix de la cantine scolaire de St Germain des Prés est actuellement à 1.95€ le repas.  
Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux présents serait pour une augmentation  
de 0.20€ du repas afin d'être au même tarif que les communes de Cognac et Eyzercac.

3) Demande d'aliénation chemin rural lieu-dit « Mirambeau »

Monsieur le maire fait part au conseil municipal d'un projet d'autorisation d'aliénation d'une partie de chemin rural au lieu-dit « Mirambeau », section AM qui dessert les parcelles 58-44-47-48-49-43-39-50 appartenant à la SCI LE VALLON DE MIRAMBEAU. La vente sera consentie aux conditions suivantes : 0.38€ le m<sup>2</sup>. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la SCI LE VALLON DE MIRAMBEAU.

L'aliénation de cette partie de chemin sera soumise à enquête publique.

4) Subvention protection routière

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier provenant de la protection routière qui sollicite une subvention.

Après en avoir délibéré, les membres présents du conseil municipal ont refusé à l'unanimité cette demande.

5) Questions diverses

Pour tout ce qui est : demandes de permis de construire, certificat d'urbanisme, déclarations préalables à tous travaux ... La commune, étant en RNU (règlement national d'urbanisme), celle-ci dépend toujours de la Direction Départementale des Territoires à St Astier.

Demande d'un prêt de chapiteau pour l'école hôtelière de Savignac les Eglises :

- Contre : 6
- Abst : 2
- Pour : 3

Demande de SUPER U pour poser un panneau publicitaire sur le mur du logement de la poste :

Monsieur le Maire va reprendre contact avec le directeur de SUPER U pour avoir plus d'infos.

Cuisine salle des fêtes : prévoir l'étanchéité.

Fin de la séance à 22h40

Séance levée à 22h45